



Notre doyenne
accompagnée du bébé
né au plus proche
de sa date anniversaire
a planté un chêne vert,
symbole de longévité
à voir p. 3

Le Cléguerois

Bulletin d'informations municipales janvier 2018 - N°44



Laëtitia LE MOIGNE et le Maire
lors de l'inauguration de la
nouvelle Supérette
p. 12



Un nouveau préau,
École Georges-Brassens
p. 17



www.cleguer.fr



Alain NICOLAZO, Maire de Cléguer

De L'AMBITION à la RÉALITÉ

Comme tous les élus, je l'imagine, nous avons l'ambition de changer les choses, de faire des réalisations qui impacteront la vie quotidienne de nos concitoyens.

Cette volonté se heurte de plus en plus aux réalités et aux décisions prises par nos élus nationaux : baisse des dotations, diminution des contrats aidés, limitation des budgets communaux dès 2018, modification significative de l'autonomie de décision des élus locaux.

Pour autant, nous souhaitons continuer notre action et œuvrer dans l'intérêt général.

Vous avez pu le constater sur 2017, des réalisations importantes ont été menées, que ce soit dans les quartiers ou au bourg.

Je relèverai, les travaux réalisés à Kerganaouen, au Bas Pont-Scorff, à Kerchopine et au Bourg, notamment à l'école et sur l'Espace Robert Rémot.

Je n'oublie pas bien sûr la réouverture de la supérette, qui plus est, avec une gérante cléguroise. Je formule le souhait que, comme la municipalité, vous attachiez importance aux commerces et services de proximité et que vous lui fassiez confiance.

Cette ouverture s'accompagnera d'une amélioration de la visibilité des parkings, celui du centre mais également celui «du terrain de foot» et celui dit «de la salle polyvalente». Une meilleure utilisation de ceux-ci permettra une plus grande fluidité du trafic au centre du bourg.

Nous avons entamé une réflexion, avec les professionnels locaux de santé et l'Agence Régionale de Santé, sur l'avenir de ces services sur la commune.

Nous avons également commencé à travailler avec l'Agglomération, sur le projet d'extension de la zone d'activité et la mise en place d'un espace multimodal, à Kerchopine.

En effet, il nous faut nous projeter à moyen et long termes sur ce sujet, tant les décisions sont longues à se mettre en place. Les travaux de démarrage de la zone d'habitation des Plaines de Kerhello sont commencés et les premières pierres seront posées au printemps.

Comme vous le voyez, les contraintes ne doivent pas nous empêcher d'avancer et de continuer à développer notre commune tout en conservant son caractère.

Soyez convaincus que, malgré ces vicissitudes, notre ambition est de nous adapter et de continuer à travailler dans l'intérêt de notre commune.

Au nom du conseil municipal, de vos élus et des employés communaux, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018. Qu'elle vous permette la réalisation de vos objectifs personnels et professionnels et qu'elle vous préserve en bonne santé.

Alain NICOLAZO, Maire.

Sommaire

- p. 2
- Sommaire
- Éditorial
- p. 3
- Vie municipale
- p. 4 et 5
- Travaux
- p. 6 à 8
- Environnement
- p. 9
- CCAS
- p. 10 et 11
- Vie associative et périscolaire
- p. 12 à 14
- Commerces et communication
- p. 15
- Médiathèque
- p. 16 et 17
- Écoles
- p. 18 à 21
- Associations
- p. 22
- Informations diverses
- p. 23
- Etat Civil
- p. 24
- Calendrier des Fêtes

• Directeur de la publication :
Alain Nicolazo
• Maquette : Of Line création



Inauguration de l'Imaginaire

Prix départemental décerné
à la Commune

Accueil du député en Mairie

- Le 24 novembre 2017, le Conseil Municipal a accueilli Monsieur Jean-Michel JACQUES, le nouveau député. Cette rencontre a été l'occasion de lui présenter brièvement la commune et surtout d'échanger sur les questions des élus et l'avenir d'un certain nombre de dossiers concernant les affaires communales.

Nous lui avons fait part de nos inquiétudes quant à l'avenir des finances communales, liées à la diminution des dotations, à la réforme de la taxe d'habitation et à la diminution des contrats aidés mais également sur le projet de diminution du nombre d'élus.

La discussion a été FRANCHE.

Les élus l'ont également questionné sur des préoccupations d'ordre général, l'emploi, les cotisations sur les retraites, le budget défense...



Le Député et des membres du Conseil Municipal



Notre centenaire, en compagnie du bébé né au plus proche de sa date anniversaire et de sa maman, a planté un chêne vert, symbole de longévité

➤ Un chêne planté en l'honneur de la doyenne clégueroise

Le Chêne vert, ou *Quercus ilex*, *Quercus*, désigne le « chêne » en latin et *ilex*, le « houx », d'où son appellation de chêne faux houx. C'est une espèce d'arbres à feuillage persistant de la famille des Fagacées. C'est un arbre de 5 à 20 mètres de haut qui a une longévité de 200 à 2 000 ans.

C'est grâce à ses caractéristiques de longévité et à son feuillage éternellement vert, qu'il a été choisi en l'honneur de la doyenne de Cléguer, Madame CAHERREC, qui a participé à sa plantation.

Le chêne selon le sens qu'on lui porte représente la sagesse et la paix, il est aussi l'emblème pour les celtes de l'hospitalité, Saint Louis rendait la justice sous un chêne et ne dit-on pas qu'à la Sainte Catherine, tout arbre prend racine ? Cette plantation s'est donc faite sous les meilleurs hospices qui soient. Le lieu choisi, l'Espace Robert Rémot, participe de cette démarche symbolique qui vise à mettre en avant la transmission entre générations car c'est un espace intergénérationnel.

La doyenne était accompagnée d'Eden QUERE, l'enfant né au plus proche de sa date de naissance mais avec un petit intervalle de 100 ans !

Inauguration du nouveau local commercial

- Le 30 novembre dernier, le nouveau local commercial au centre-bourg a été inauguré. Le Maire a donc remis officiellement les clés à Laëtitia LE MOIGNE accompagnée de Jérôme VAILLANT son conjoint et d'Emeline GUIGUEN qui travaillera à ses côtés.

La remise des clés du local



Second semestre 2017 :

(montants donnés TTC)



• Installation d'une aire de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans.
Coût de l'opération :

54 169,84 €



• Travaux local commercial :

110 132,11 €



• Accessibilité aux abords du local commercial et accessibilité à la Longère :

25 719,84 €



• Toit tavier : remplacement de la toiture en fibrociment par une toiture en ardoises :

6 613,44 €



• Travaux salle polyvalente :

total 37 164,29 €
répartis comme suit :

- Ravalement : 10 785,90 €
- Etanchéité : 20 277,95 €
- Placard : 1704 €

Travaux Ecole Brassens :

Préau et Sanitaires : 120 124,71 €
Répartis comme suit :
Lots travaux Sanitaires : 80 079,87 €
Lots travaux Préau : 40 044,84 €

Amiante et démolition : 21 380,40 €
Bureaux études et contrôle : 20 388,00 €

Aménagement de la cour et de l'espace enherbé à l'arrière : 28 270,90 €
(rappel : achat de la parcelle AE 264 pour un coût de 80 000 € cf délibération du 03/11/2014)

VMC double flux : 9 031,80 €

total de 199 195,81 €
répartis comme suit :

Ravalement de l'Eglise :

16 622,36 €

Travaux divers Mairie - Réfection thermique étage Mairie :

total 34 313,45 €

changement des vélux : 5 686,80 €,
de la porte de la salle du conseil : 9 437,04 €,
changement des bardages bois extérieurs, placard : 19 189,61 €

• Voirie urbaine : rue du Douéd : 9600 €

• Les parkings :

- Parking du centre-bourg, à l'arrière de La Longère (marquage parking : 1 375,20 €)

On remarque que ce parking est souvent mal utilisé. Pour un meilleur fonctionnement et avant l'ouverture de la supérette, nous avons réalisé un marquage peinture avec, outre les places classiques, un emplacement PMR et deux arrêts minute.

- Autres parkings :

En 2018, des aménagements seront réalisés sur le parking près de la Salle Polyvalente (parking du centre) ainsi qu'au parking près du Stade Louis-Le-Portz. Des emplacements PMR seront intégrés sur les parkings de l'Eglise et de la Salle Polyvalente.

• Borne de recharge :

Courant janvier 2018, Cléguer disposera de ce service, à Kerchopine. La borne de la commune peut recharger 2 véhicules électriques simultanément, quel que soit le modèle : voiture, scooter, vélo... De type accéléré, la borne délivre jusqu'à 18 kw, ce qui permet une recharge des batteries jusqu'à 80 % en près de 45 minutes. En outre, celle-ci dispose de prises répondant aux différents standards des constructeurs automobiles (prises E/F, de type 2).

Avec ce point de charge, Cléguer s'inscrit dans le cadre d'un maillage à échelle départementale conduit par Morbihan énergies, avec le soutien de l'État et de la région Bretagne. Plus de 170 bornes de recharge pour véhicules électriques sont ainsi installées sur le département.

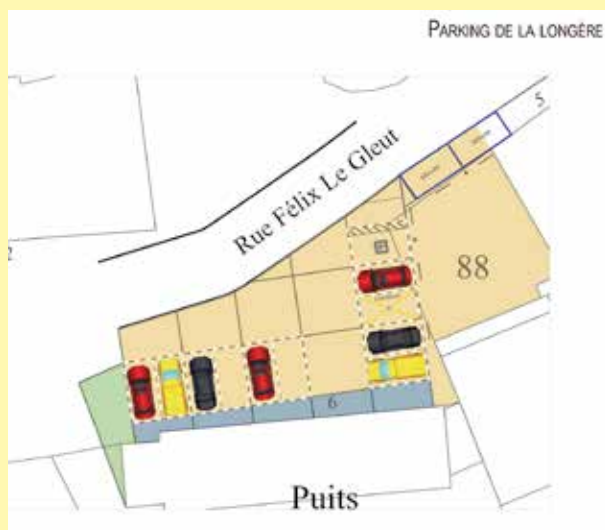
L'accès au service est payant. La facturation s'établit par paliers d'1h30 : 1,90 € pour les abonnés (adhésion de 18 euros à l'année) ou 2,40 € pour les non-abonnés. L'accès peut se faire, pour les abonnés, à partir des supports distribués par Morbihan énergies (site Internet : morbihan-energies.fr) et, pour les utilisateurs de passage, par smartphone ou carte bancaire sans contact.

Les informations relatives aux bornes (emplacements, modalités de charge, disponibilités...) se trouvent sur un site Internet dédié. Compatible avec smartphones et tablettes, le site peut être consulté en flashant le code apposé sur chacune des bornes.

Le coût pour la commune est de 1200 € qui correspond à 10% de la valeur réelle (subventions).

La Municipalité a décidé d'agréer le lieu en confiant la réalisation d'une fresque à Mickaël OLIVET, de l'association KAZ ART et à François KERNEN, du nom d'artiste : EZRA. Le thème, en lien avec la borne de recharge, a permis aux artistes de présenter un projet qui a suscité l'enthousiasme de l'équipe municipale.

Rappel : toutes les délibérations du Conseil Municipal sont consultables en Mairie et disponibles sur le site internet de la Commune : www.cleguer.fr



Coût total fresque :
2239,10 €



• Panneau lumineux et
installation :
19 620 €



Travaux d'élagage à Saint-Guénaël

De nombreux travaux à Cléguer

- 2017 est une année où de nombreux travaux, à divers endroits de la Commune, ont été réalisés. Ces chantiers n'incombent pas tous à la municipalité, notamment en ce qui concerne les réseaux d'eau, électricité, assainissement. Malgré les désagréments occasionnés qu'il faut bien accepter, il est important de comprendre qu'ils sont nécessaires à l'amélioration et au bon fonctionnement de nos réseaux.

- Voirie rurale

Réfection de la route de Châteauneuf à Keradennec Le Bourg et route et village de Locunolé : 110 000 € TTC.

- Elagage

Tous les ans, des travaux d'élagage sont réalisés pour le maintien et l'entretien d'arbres remarquables (ici, un exemple à Saint-Guénaël).

Avant-projet de l'extension et de l'aménagement du cimetière communal

- **Un aménagement nécessaire à court terme**

Sur les cinq dernières années, la commune a constaté une moyenne de 31 décès par an sur son territoire et de 6 décès hors commune, nécessitant annuellement dans le cimetière communal 19 emplacements de tombes et 4 emplacements de columbarium.

A ce jour, uniquement 27 emplacements de tombes sont encore disponibles (auxquels il est nécessaire d'ajouter, d'ici 2019, 24 concessions en cours de récupération) et 5 emplacements de columbarium.

La capacité totale du cimetière existant est susceptible d'être atteinte dans un délai inférieur à 3 ans.

Un ouvrage permettant de répondre aux besoins de la commune

- En complément des concessions qui seront récupérées au fur et à mesure dans le cimetière existant, l'extension du cimetière projetée permettra de mettre à la disposition des Clégueirois 175 emplacements supplémentaires (par exemple : 21 tombes, 120 cases de columbarium, et 34 cavurnes) et un jardin du souvenir, ce qui permettra de répondre aux besoins de la commune jusqu'en 2030 environ.





Voirie à Châteauneuf



Le Scorff



Le Syndicat du Scorff photo Daniel DUCRO

Le Syndicat du Scorff

➤ Au 1^{er} janvier 2018, les établissements publics à fiscalité propre (EPCI-FP) auront la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), conformément à la loi MAPTAM (modernisation de l'action publique territoriale et affirmation des métropoles).

Jusqu'ici, cette compétence, facultative, était partagée entre toutes les collectivités. C'est dans ce cadre que le Syndicat du Bassin du Scorff a œuvré, depuis 1975, pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, à travers ses actions menées avec les agriculteurs, les communes, usagers, etc.

A compter du 1^{er} janvier 2018, ce sont les EPCI-FP qui exerceront cette compétence. Afin de conserver la cohérence hydrographique, c'est-à-dire coordonner les actions sur l'ensemble du bassin versant du Scorff, des discussions ont été engagées avec Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté et Roi Morvan Commu-

nauté, soit les EPCI-FP du territoire du Scorff, afin de définir un programme d'actions commun sur les 5 années à venir, en lien avec les partenaires financiers : Agence de l'Eau Loire Bretagne, Région Bretagne, Conseil Départemental du Morbihan.

Concrètement, les agents du Syndicat, qui ont en charge la mise en œuvre des actions, rejoindront les services de Lorient Agglomération et des conventions seront passées entre les EPCI-FP pour garantir le maintien de la cohérence hydrographique.

Le Syndicat du Bassin du Scorff conservera, toutefois, le volet planification, c'est-à-dire l'animation de la CLE du SAGE (Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau). Les Syndicats des SAGE Blavet, Ellé-Isole-Laïta et Scorff étudient les possibilités de rapprochement de leurs structures, ce qui conduira sans doute à ce que le Syndicat du Scorff déménage du Bas-Pont-Scorff.

Une extension paysagée et un aménagement du cimetière existant

➤ Le choix d'aménagement s'est porté naturellement sur une extension du cimetière existant sur la parcelle attenante. Le parti pris est de créer un aménagement paysagé qui sera développé progressivement en fonction des besoins.

Le mur d'enceinte du cimetière existant sera partiellement détruit afin de créer un seul et unique cimetière. Les voies de circulation et d'accès aux emplacements seront viabilisées par l'intermédiaire de la mise en œuvre d'enrobés de couleur, de bétons érodés et de gravillons, dans l'extension d'une part et dans l'existant d'autre part.



Des dossiers qui avancent

Le Bas Pont-Scorff photo Daniel DUCRO

ODYSSAUM, MALTERIE, SYNDICAT DU SCORFF

➤ L'année 2017 a été « chaude » au Bas Pont-Scorff. En effet, l'Agglomération de Lorient a décidé au printemps de ne pas renouveler la délégation de service public à la Sellor. Le Maire de Cléguer, souhaitant la continuité de cette animation, n'a pas voté cette résolution. Il est important de conserver cette action pédagogique et de sensibilisation autour des sujets de la rivière, du saumon et de la nature.

A sa demande, de nombreuses réunions se sont tenues entre les élus de Cléguer, Pont-Scorff, de l'Agglomération, de la Fédération de pêche, d'Eaux et Rivières. La décision a été prise à l'automne de conserver l'Odyssaum dans le giron de l'Agglomération ; reste à définir la politique qui sera menée et auprès de quels publics (scolaires, résidents, touristes...).

La Malterie va être cédée pour recevoir les bureaux d'Eaux et Rivières. Des emplois y seront donc transférés.

Enfin, vous avez lu dans la presse que les compétences GEMAPI (voir également article page précédente) sont reprises par l'Agglo au 01/01/2018. Le personnel est donc muté à l'Agglomération et le bâtiment sera vendu.

LA VOIE VERTE

➤ Comme l'a relaté la presse, la SCI du MOULIN a été déboutée de son recours auprès du Tribunal Administratif concernant la décision de déclaration d'utilité publique de la voie verte. La SCI a encore la possibilité de se pourvoir en cassation.

Pour autant, avec les Maires de Plouay et Pont-Scorff, nous avons rencontré le Président du Conseil Départemental et le Président de l'Agglomération, afin que leurs services respectifs continuent d'avancer sur le projet. Nous avons eu une écoute attentive et constructive des deux présidents et des conseillers départementaux du canton.



Entretien des espaces publics



Restauration du muret face au lavoir

Entretien des espaces publics

En 2017, le Service Technique de la Commune n'a utilisé aucun pesticide. Les agents poursuivent leurs efforts ; ils modifient certaines méthodes de travail, utilisent de nouveaux matériels, se forment à de nouvelles pratiques. Aujourd'hui, le but n'est pas zéro « mauvaises herbes » mais une maîtrise de celles-ci à un niveau acceptable et non pénalisant.

Les Clégueirois sont de plus en plus sensibles à l'entretien des abords publics de leur propriété et leur contribution est essentielle à l'entretien de ces espaces. Merci et surtout ne relâchons pas nos efforts.

Civisme

Conteneurs, n'oubliez pas de les ramasser après la collecte !



L'Atelier mémoire

organisé par le CCAS*, la Mairie et l'Asepr**
Bretagne a débuté le 5 septembre
et s'est terminé le 28 novembre.

- Dans une ambiance conviviale, 13 participants ont travaillé leur mémoire à l'aide d'ateliers : stratégie de mémorisation, attention et mémoire de travail, mémoire visio-spatiale, mémoire topographique, travail sur les noms propres, les noms courants, mémoire des chiffres et logique numérique, mémoire de ce qui est vu, lu et entendu, mémoire prospective.

* Centre Communal d'Action Sociale ** Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires

Le repas des retraités

- a rassemblé 140 convives. La doyenne de la commune, Marie CAHEREC, notre centenaire, était présente. Le doyen du repas était Joseph LE STANGUENNEC âgé de 90 ans. Le repas, servi à Saint-Yves, a été très apprécié. Le doyen de la commune est Joseph TOULLIOU âgé de 95 ans.

Des membres du Conseil d'Administration ont remis un colis de Noël aux personnes ne pouvant assister au repas pour raison de santé.



Les doyens présents au repas accompagnés
de Thérèse ROUZO et de Christiane FRANCOIS

Le Service d'Aide à Domicile (SAD) du CCAS de Cléguer

- est à votre disposition pour les prestations suivantes :
- aide à la personne pour le maintien ou le retour à domicile suite à hospitalisation (préparation des repas, aide à la prise de repas, à la toilette, à l'habillage, déplacements intérieurs et extérieurs, courses, ménage, repassage),
 - ménage, repassage pour tous les particuliers.

Avantages :

- Remplacement de votre aide à domicile en cas d'absence de celle-ci, le SAD se charge de tout : continuité du service.
- Démarches simplifiées : le SAD assure les obligations et responsabilités d'un employeur (bulletins de salaire et autre).
- Crédit d'impôt à hauteur de 50% du coût selon la loi de finances en vigueur, que vous exerciez une activité professionnelle ou non, que vous soyez imposable ou non.

**LE SAD ? UN SERVICE DE PROXIMITÉ
POUR TOUS LES CLÉGUEROIS PAR UNE ÉQUIPE
DE PROFESSIONNELS**



Au domicile partagé, à l'heure du scrabble

➤ Les dernières activités du Domicile Partagé :

En septembre, une visite à l'Odyssaum a été organisée.

En octobre, le Domicile partagé de Cléguer a invité le Domicile partagé de Ploemel pour un moment d'échanges qui s'est poursuivi autour d'un repas à la crêperie. Une sortie au marché de Noël de Pont-Scorff et une visite au Haras d'Hennebont pour assister au spectacle en décembre ont clôturé l'année. Un lundi sur deux, Jeannine FALHUN, bénévole, propose aux résidents des parties de scrabble.

Dans la vie quotidienne, les résidents participent à la préparation des repas et accompagnent le personnel pour les courses.



Remise des récompenses aux bénévoles et sportifs lors du Forum

➤ Pour le bon fonctionnement des associations, 21 000 € de subventions ont été allouées par la Municipalité en 2017.

27 associations étaient présentes au Forum.

Ce fût l'occasion de récompenser certains Clégueirois investis dans la vie associative.

Les médaillés :

Amicale laïque, section Danse :

Bounce United Crew avec Sofia Barthélémy (Cie Univers Pyro Crew), professeur et chorégraphe : 1^{er} prix à La Scène Française à Paris, 1^{er} prix à Océan Danse à Vannes, 3^{ème} place aux qualifications «Nord» de HHI à Orléans avec la chorégraphie «Show Breizh». La création «Le Savant fou» du duo Elisa et Kyllian a obtenu le 2^{ème} accessit à Vincennes et le 2^{ème} prix à Vannes.

Amicale laïque, section Judo :

Théo COMTOIS, 1^{er} lors de deux interclubs, Paul MYNIER, 1^{er} lors de deux interclubs, Aël ATAYI, 1^{er} lors d'un interclub.

Comité des Fêtes du Bourg et de Saint-Etienne :

Jeannine LE HEN, Robert MAO et Amédée BARDOUIL pour leurs années de bénévolat.



École de musique de Caudan



Association d'Horticulture



Stiren Kliger

Stiren Football Kliger :

Lucienne REMOT, Marie-Claire TROCHON et Nathalie LE SCOUARNEC pour leurs années de bénévolat.

Tennis de table :

Baptiste POCHER qui se maintient en national et Mathis FRANCO, dont c'est la 1^{ère} année, qui passe de la D2 à la 1^{ère} division départementale.

BMX Hennebontais :

Lenny Galic qui fait du BMX depuis l'âge de 4 ans, 5 participations aux championnats de France, 3^{ème} au Bretagne et Pays de Loire en 2017. 1/4 de finale au France, qualifié pour les championnats du monde de Rock Hill en Caroline du Sud, 1/8 finale.



FC Kerchopine

VOUS ORGANISEZ UN ÉVÈNEMENT ?

Adoptez la démarche «zéro déchet» !

➤ Avant l'évènement

L'idéal est d'avoir un (ou des) référent(s) déchets qui devront se poser les questions suivantes :

- Quels types de déchets vont être produits ?
- Comment générer moins de déchets ?
- Comment organiser le tri, avec quel matériel et quels supports de communication ?
- Comment sensibiliser et impliquer l'ensemble des intervenants ?

Lorient Agglomération propose d'accompagner les organisateurs de manifestations pour les former aux consignes de tri et les conseiller. Pour répondre à ces questions, vous pouvez composer le numéro vert : 0 800 100 601.

Quelques conseils :

Au comptoir ou à table, je propose des gobelets lavables. Pour les repas, j'opte pour la vaisselle réutilisable. Au moment des achats, je choisis les produits les moins emballés.

Le jour J,

les organisateurs doivent s'assurer de la propreté et du bon fonctionnement du dispositif de tri mis en place : visibilité et facilité d'accès aux points de tri, renouvellement des sacs, contrôle de la qualité du tri, signalétique adaptée et visible.

Je propose l'eau du robinet à la place de l'eau en bouteille.

Après l'évènement,

je récupère les objets réutilisables.

Objectif zéro gaspillage alimentaire !

Pour éviter le gaspillage alimentaire, il est important de pouvoir évaluer les quantités à prévoir en amont de l'évènement. Ce travail peut être facilité par la mise en place d'une demande d'inscription préalable des participants. En cas de surplus, vous pouvez également penser aux dons aux associations ou proposer des «doggys bags» aux visiteurs qui pourront ainsi repartir avec leurs restes de repas.

Location des salles : Informations pratiques

Le chauffage est préprogrammé, il n'y a donc aucune manipulation à faire.

Concernant l'électricité, une fiche technique est à votre disposition en Mairie.

Vous avez des besoins spécifiques pour un évènement ou un doute sur la faisabilité ? Contacter le Service Technique en amont.

Le guide
des manifestations
est disponible sur le site
de Lorient Agglomération

VIE PERISCOLAIRE



Pot de rentrée des enseignants

Comme tous les ans, le pot de rentrée des enseignants a officiellement ouvert la nouvelle année scolaire.

273 élèves sont scolarisés à Cléguer :

160 en primaire, 113 en maternelle, toutes écoles confondues.

Nous avons appris le vendredi précédent la rentrée, qu'un contrat aidé qui répondait à tous les critères d'attribution ne serait finalement pas accordé. Le Bureau Municipal, considérant ce poste comme important et nécessaire pour la surveillance de la cantine et l'aide aux TAP, a décidé de prendre totalement à sa charge ce poste sous la forme d'un contrat de droit public.



Remise de chèques aux deux écoles suite au Forum



Réunion de préparation du calendrier des fêtes

Nouveaux commerçants

PROXI a ouvert ses portes le 1^{er} décembre au centre-bourg

Cléguroise, employée dans le commerce depuis 16 ans, Laëtitia LE MOIGNE a toujours eu cette envie de s'installer dans un commerce de proximité. Elle souhaite privilégier les produits locaux y compris la viande, l'épicerie fine, les corbeilles à offrir, les fleurs. La livraison à domicile sera l'un des services proposés. Depuis janvier, le magasin est équipé d'un point retrait Crédit Agricole.

Les horaires :
du mardi au samedi : 7h-13h / 15h-19h30
le dimanche : 8h-13h
en juillet et août, le dimanche :
8h-13h / 17h-20h.



➤ L'EARL JMT Ostréiculture

dirigée par Jean-Michel ANNEZO et Thomas LE BAGOUSSE de Saint-Philibert vous propose huîtres, coquillages, moules et crevettes tous les dimanches de 8h à 13h au centre bourg depuis le 26 novembre. D'autres crustacés sont disponibles sur commande.

Contact : 06 66 94 33 65
06 85 64 08 29
jmt-ostreiculture@gmail.com



➤ Un nouveau plombier-chauffagiste : Monsieur Thibault BOUIN



A son compte depuis novembre 2017, Monsieur BOUIN a été auparavant salarié dans le même type d'entreprise pendant plus de 10 ans. Il intervient dans un rayon de 50 km et installe des salles de bains clés en mains (avec également la prestation carrelage et faïence) ou les rénove. Il peut également faire des salles de bains destinées aux personnes à mobilité réduite. Il est également agréé pour les installations gaz.

Coordonnées :
1A rue du Cosquer L'Enfer à CLEGUER
06.95.57.37.47/bouinthibault@gmail.com
www.thibaultplombiercarrelage

RENDEZ-VOUS

À LA 3^{ème} EDITION DU MARCHÉ
DES PRODUCTEURS LOCAUX :
LE VENDREDI 25 MAI, À PARTIR
DE 18H, ESPACE ROBERT REMOT

Restauration sur place, animations par les associations, sur un espace avec jeux enfants.

Retrouvez les exposants 2017 sur une vidéo facebook "Mairie Cléguer".



Le jury départemental des Villes et Villages fleuris à Cléguer



Remise des récompenses maisons fleuries lors du forum



Cléguer récompensée

Concours villes et villages fleuris 2017

Le dossier de candidature déposé par la Commune en début d'année a porté ses fruits. La Commune a obtenu le 23 novembre un prix, le LABEL DEPARTEMENTAL : 2 pétales.

Les critères, pour l'obtention de ce label, sont basés sur :

- une bonne gestion environnementale,
- l'attractivité économique, résidentielle et touristique.

La Commune doit respecter l'histoire et l'authenticité de son territoire en veillant à la qualité des espaces publics notamment par le patrimoine végétal et le fleurissement.

L'obtention d'une 1^{ère} fleur se fait en plusieurs étapes. L'année prochaine, la municipalité renouvellera sa participation.



Le jury des maisons fleuries

Concours maisons fleuries 2017

Des jardins ont été présélectionnés sur la Commune par des membres de l'association d'Horticulture.

Les propriétaires étaient prévenus de leur pré-sélection par des mots dans les boîtes aux lettres (les personnes ne souhaitant pas participer étaient invitées à se manifester).

Un jury, composé de membres de l'association de Cléguer et d'associations de communes avoisinantes, a élu les jardins suivants :

Catégorie «Grands jardins paysagers» :

- 1^{ers} M. et Mme René LE BOULCH, 21 route de Châteauneuf,
- 2^{èmes} M. et Mme Louis RIGOUSSEN, 4 village de Pilornec,
- 3^{èmes} M. et Mme Dominique LE NAVENEC, 4 route de Sénébret.

Catégorie «Petits jardins paysagers»

- 1^{ers} M. et Mme Alain OLIVIER, 13 rue Charles Renaud,
- 2^{èmes} M. et Mme Gérard LE DROGO, 3 rue des Châtaigniers,
- 3^{èmes} M. et Mme Robert REMOT, 2 rue Maurice Ravel.

Catégorie «Espace jardiné sur cour»

- 1^{ers} M. et Mme Antoine LE GOUGUEC, 9 village de Kervadio.

Catégorie «Professionnels du tourisme»

- 1^{er} L'ESCALE, Rue du Pont Romain

Chacun a reçu un prix de la Commune et un prix de l'association d'Horticulture.

- En mars 2018, des animations seront proposées pour la semaine des alternatives aux pesticides.



Une réunion des professionnels de santé

de Cléguer avec l'ARS et la municipalité a eu lieu fin 2017 afin d'anticiper l'avenir de la santé sur Cléguer. La réflexion se poursuit en 2018.



Un groupe de retraités rennais, pour partie anciens cheminots, a programmé une sortie d'une semaine sur le Morbihan. Leur périple les a conduits à Cléguer, où ils ont apprécié la qualité de nos routes, le centre-bourg et le secteur de Saint-Yves.



Thermo Façades

En novembre 2017, lancement de l'opération Thermo Façades, opération menée par Lorient Agglomération, dans le cadre du Programme local de l'habitat (PLH) de Lorient Agglomération. Pour bénéficier gratuitement d'un bilan énergétique de leur maison, les Clégue-rois (propriétaires occupants d'une maison individuelle dont au moins une façade était visible depuis la rue) ont été appelés à s'inscrire. Des logements ont été sélectionnés par ordre d'inscription mais aussi dans un souci de varier la typologie du bâti.

1^{ère} étape : La réalisation des clichés infra-rouge en novembre-décembre

Une conseillère Info-Energie se déplace pour prendre un cliché infra-rouge de la façade.

2^{de} étape : La restitution des clichés lors d'un « apéro-réno » ouvert à tous

Dans un second temps, le jeudi 22 février de 19h à 20h30, les participants à l'opération et tous les Clégue-rois seront invités à se réunir pour une présentation anonyme des clichés qui permettront de visualiser les défauts d'isolation et d'étanchéité à l'air des logements et serviront à illustrer la pertinence des travaux de rénovation et les erreurs à ne pas commettre. L'objectif étant de mettre en lumière les déperditions thermiques et d'aborder les travaux de rénovation les plus pertinents. Pour finir, les aides et l'accompagnement proposés par Lorient Agglomération seront détaillés.

Les foyers intéressés par une restitution personnalisée, et tout autre participant souhaitant entamer une démarche de rénovation énergétique, pourront bénéficier d'un rendez-vous gratuit à l'Espace Info Habitat.



Une nouvelle corde à l'arc de la communication : bulletin municipal, site internet, Facebook et maintenant un panneau lumineux recto-verso au centre bourg vous permettent d'être au fait de la vie clégue-roise.

Panneau lumineux : les informations communales, associatives, les alertes de la gendarmerie et préfectorales y sont diffusées.

Facebook : inscrivez-vous sur le Facebook de la Commune pour recevoir directement toutes les infos concernant Cléguer : <https://www.facebook.com/cleguercomm/> ou en tapant Mairie de Cléguer sur votre moteur de recherche. Soyez informés partout via votre portable ou votre ordinateur.

Connectez-vous, des vidéos vous feront découvrir Cléguer autrement. Vous êtes plus de 300 à suivre notre page. Rejoignez-nous !





Décoration de rentrée par M. et Mme COSNUAU



Vente de documents de la Médiathèque, au Forum

La Médiathèque

Le 9 septembre,

lors du Forum des associations, a eu lieu la seconde vente issue du «désherbage». Cette vente, plébiscitée par de nombreux amateurs de lecture, musique ou vidéo, a permis de récolter 1171 euros. Le montant des deux ventes sera réinvesti pour la Médiathèque dans un nouvel équipement.

Aux utilisateurs de la Médiathèque ou vous qui souhaitez-vous abonner, un sondage est effectué : que souhaiteriez-vous trouver comme nouvel outil à la Médiathèque ? (hormis les livres, CD et DVD).

Véronique GRAIGNIC recueille vos idées. Vous pouvez également les communiquer par mail :

mediatheque@cleguer.fr.

du 19 octobre au 30 novembre 2017 :

dans le cadre de la «Grande Lessive» dont le thème était «Ma vie vue d'ici ...et là», deux expositions ont eu lieu :

- celle des créations des enfants des écoles qui sont venus les épinglez aux fils tendus dans la Médiathèque,
- celles des photos du concours «Opération Photo» sur le même thème, avec possibilité pour les visiteurs de voter pour leur photo préférée.

Vous retrouverez les gagnants du concours et leurs photos dans notre numéro de juillet !

Les participants ont pu silloner Cléguez et apporter leurs photos avec pour chacun un œil différent. Plus de deux cents clichés ont été déposés par les photographes. Elles seront utilisées sur les supports de communication communaux. Et d'ores et déjà un concours 2018 se prépare !

Depuis les vacances d'octobre, c'est Annick de Gavre qui vous accueille à la Médiathèque lors des absences de la responsable.



La grande lessive



Les participants au concours photo



Véronique GRAIGNIC
et Annick de GAVRE

Offre découverte

Pour ceux qui ne connaissent pas encore la Médiathèque, un abonnement pour les livres d'une durée 3 mois est offert.

Tarifs pour un abonnement par famille valable un an à compter de l'inscription :

- abonnement livres (livres, bd, magazines) : 14,50 €
- abonnement complet (livres, bd, magazines, CD, DVD) : 30 €

La liste de tous les nouveaux ouvrages en rayon est consultable sur le site : www.mediathèque-cleguer.fr

Abonnés, vous pouvez y réserver les documents.

Une école pleine de vitalité !

➤ L'année scolaire 2016-2017 s'est terminée en apothéose avec la représentation de deux spectacles de cirque par les élèves et les professeurs des écoles.

Cette année scolaire 2017-2018 s'annonce riche en projets et découvertes pédagogiques.

Le 13 novembre, 162 élèves de la moyenne section au CM2 ont participé au cross USEP organisé à Plouay. Des contrats de distances et de temps étaient proposés aux enfants qui se sont surpassés pour atteindre leur objectif.

Pour leur 1^{ère} année à Cléguer, Mmes Laumonier et Nicolas-Prud'homme proposeront aux élèves de CE2 un projet Ecol'eau Scorff ayant pour but d'éveiller en eux un comportement éco-citoyen. Des partenaires interviendront en classe afin de sensibiliser les élèves au respect et à la protection de la qualité de l'eau.

Comme tous les ans, les élèves de l'école participent au festival du court-métrage. Cet événement attendu par les élèves se déroule en décembre. L'année dernière, des courts-métrages comme Zéro et The Fresh Lobster ont été plébiscités par de jeunes spectateurs avertis.

Après avoir dévoré pendant l'année scolaire les romans, albums et bandes-dessinées prêtés par la Médiathèque dans le cadre du comité de lecteurs de l'école G. Brassens, les élèves de CM1 et CM2 seront présents une fois encore au triathlon USEP à la fin du mois de juin !

L'année se conclura par la traditionnelle fête de l'école qui aura pour thème les quatre éléments.



Brassens Cirque



Brassens Comité de lecture



Brassens Cross à Plouay



Brassens Zéro



Conversation avec Flocon le lapin

Le projet d'année : les animaux

- **Les plus petits apprennent le vocabulaire et travaillent sur la reconnaissance des animaux. Tour à tour, ils apportent un animal de la maison ou un souvenir de vacances. Chacun prend soin de Flocon, le lapin de la classe.**

Les plus grands étudient et élèvent des phasmes. Ils apprennent à observer la nature, se questionnent et partagent leurs découvertes en classe.

Le thème des animaux est décliné dans de nombreux domaines : littérature, art, sciences, langage...

Organisation de l'école depuis la rentrée de septembre 2017 :

1 classe de PS1 - PS2 - MS, 1 classe de GS - CP, 1 classe de CE1 - CE2, 1 classe de CM1 - CM2.

Les enfants apprennent l'anglais dès la PS1. Ils travaillent en groupe : informatique, débats. Chaque CE ou CM est parrain ou marraine d'un élève plus petit. Les élèves participent à des sorties : médiathèque, piscine, balade en forêt au rythme des saisons.

Ils ont une proposition d'éveil à la foi et de culture chrétienne.

Propositions hors temps scolaire :

- le lundi et le jeudi soir : aide aux devoirs et méthodologie,
- le mardi soir : théâtre.

L'école Saint-Gérard propose un enseignement sur 4 jours d'école.

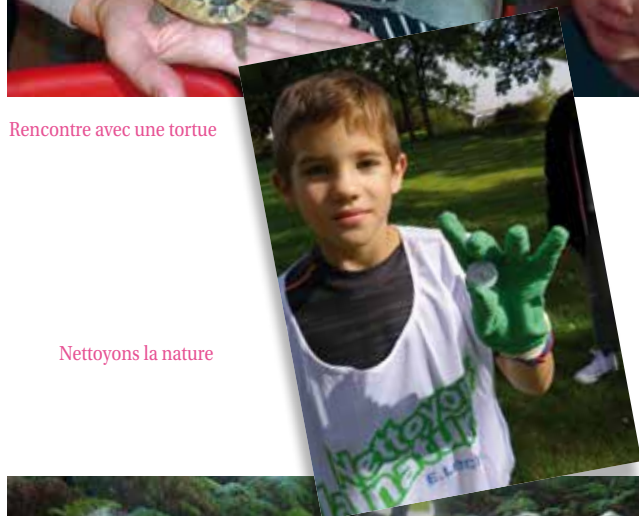
Découvrez notre site internet :

<http://www.ecole-stgerand-cleguer.fr>



Rencontre avec une tortue

Nettoyons la nature



Sortie d'automne en forêt



Cléguer Chante 2018

Répétition générale avec les enfants

➤ **Vendredi 1^{er}, samedi 2 et dimanche 3 juin 2018**

Cléguer Chante 2017 a été une belle réussite. L'édition 2018 est en pleine préparation. Dès la première semaine de la rentrée, les enfants de CM des écoles Georges-Brassens et Saint-Gérard se sont mis au travail avec Thérèse Roche et Evelyne Dodeur. Le travail qu'ils font, une fois par mois, est relayé par leurs enseignants, de cette façon, l'apprentissage avance vite ! Ils partageront le concert d'ouverture du vendredi 1^{er} Juin avec une chorale dynamique et originale, le chœur « Kapadnom » et nous emmèneront autour du monde en chansons.

La nouveauté de cette année, l'atelier « Chant et bien-être » réunit une soixantaine de chanteurs et répète deux fois par mois des chants ayant pour thèmes les fleurs, les

arbres et les jardins. Ils vous feront aussi partager leur passion.....et leur bien-être pendant le festival.

Nous resterons fidèles au concert du samedi soir dans une des chapelles de Cléguer, ce sera cette année Saint-Guénau qui accueillera Didier et Mathilde Helleux (des Clégueirois !) et l'ensemble Phonie Douce le 2 juin. Nous clôturerons le festival par un grand concert à l'église de Cléguer le dimanche 3 juin après-midi.

L'association Cléguer Chante a proposé un concert de Noël en décembre à l'Eglise avec «Chœur Ardent» (musiques du Moyen-Age et de la Renaissance) et Slava (polyphonies orthodoxes).

Breizh Pan Celtic

➤ **L'association est le «Comité National Breton» officiel du «Pan Celtic International Festival» ; elle est chargée de recruter des artistes bretons qui représenteront la Bretagne pendant cet événement annuel des Nations Celtes du Nord en Irlande. Plus de 65 personnes y partiront fin mars.**

Il y a 1 an, lors de la fondation de «Breizh Pan Celtic», l'association comptait trois membres. Actuellement, on dénombre 20 adhérents, dont 3 associations du Morbihan :

Le cercle celtique du Port Louis «An Drouz Vor», le chœur d'hommes «Les Mat'lots du Vent» de Lorient et l'association des Dentelières de Colpo. Des membres de chacune de ces associations feront partie du groupe de bretons et donneront un aperçu de notre culture bretonne. D'autres musiciens et artistes participeront eux aussi et travailleront en association avec le pipe band de Letterkenny pour créer ainsi un « bagad international » pour l'occasion.

Durant l'année 2017, l'association a préparé le voyage en Irlande de Pâques 2018, à Letterkenny (Comté du Donegal), lieu du prochain Pan Celtic Festival.

Le 5 octobre, un repas irlandais a été préparé par Julien, qui sera cuisinier lors du séjour à Letterkenny. Le Groupe de chant et musique irlandaise «The Young Fenians» a brillamment animé ce repas et a été relayé par une session de musique irlandaise rassemblant des musiciens traditionnels des alentours. Un grand succès pour cette soirée.

En 2018, nous prévoyons également la création d'un festival de musique et danse irlandaise à Cléguer au printemps et nous renouvellerons le repas irlandais de l'automne.

Contact : YY Dodeur : 06.69.18.44.96 / yy_dodeur@yahoo.fr

Site du Pan Celtic Festival : <http://www.panceltic.ie>



Maïwen accompagnée de Jérémie lors de la compétition de chant traditionnel en solo lors de la soirée d'ouverture du Pan Celtic Festival à Carlow, en 2017



Visite du jardin de Babou

L'association d'horticulture de Cléguer en sortie pique-nique

➤ Une fois de plus, les adhérents ont répondu présents au pique-nique annuel de mai. Dès 7h, nous sommes partis à la découverte du jardin Ty Caër à Plourivo dans les Côtes d'Armor. C'est une octogénaire active, Mme Blondelle qui nous a fait découvrir son jardin d'un hectare, dont la moitié constitue un jardin d'agrément riche en plantes diverses et très soigné.

Vers midi, nous nous installons au moulin de Craca à Plouézec. Les membres du bureau ont servi un pique-nique copieux fourni par l'association. La météo ensoleillée nous a permis de profiter d'une vue magnifique qui laissait apparaître au loin l'île de Bréhat.

L'après-midi, toujours sur la commune de Plouézec, c'est le jardin de Babou qui nous a ravis. Si sa surface est modeste, 1800 m², l'association de couleurs y est particulièrement

étudiée et l'aménagement varié des parterres donne la sensation de découvrir un nouveau jardin à chaque détour.

Emerveillés, c'est l'esprit hanté par cette question récurrente «comment transposer dans notre propre jardin ce qui nous a séduits dans ceux que nous venons de visiter?», que nous avons rejoint Cléguer en fin d'après-midi pour déguster ensemble quelques grillades.

Informations pratiques : Inscription auprès Mme Martine HELO tél. 02.97.33.34.50 ou lors des réunions mensuelles.

L'association propose des réunions thématiques le troisième dimanche du mois, deux bourses aux plantes, une sortie pique-nique et une sortie sur un week-end pour découvrir des jardins et, afin d'entretenir la convivialité de ses membres, deux repas.

Don du sang

La Fédération française pour le don de sang bénévole met en œuvre diverses actions pour sensibiliser les français à l'importance du don de sang.

Même s'il faut avoir 18 ans pour donner son sang, il n'est jamais trop tôt pour comprendre comment cela fonctionne et contribuer à la promotion du don. Chaque année, la FFDSB organise un concours de dessins visant à s'inscrire dans cette démarche.

Au cours de l'année scolaire passée, les CE de l'école Saint-Gérard se sont prêtés au jeu avec leur enseignante, Carole Ehouarne : pendant les cours d'arts plastiques, ils ont décliné divers messages et slogans destinés à promouvoir le don du sang. Leurs efforts ont été récompensés car ils ont obtenu le 3^{ème} prix départemental. Le lundi 16 juin, Evelyne Hervé et Marie-Hélène Nadan de l'antenne de Pont-Scorff-Cléguer sont venues leur annoncer la bonne nouvelle et leur remettre quelques cadeaux. Leurs dessins ont ensuite été affichés à la Maison du Don à Lorient et à la Balade des globules qui a eu lieu le 10 septembre à Gestel.

Le 14 juin avait lieu la journée mondiale du donneur de sang : elle sert à sensibiliser à la nécessité d'offrir son sang et des produits sanguins sûrs et à remercier les donneurs. Notre antenne y a participé en faisant de l'information dans le hall du Super U. Si vous avez envie de nous rejoindre en tant que bénévole, n'hésitez pas à nous contacter.

Vous venez d'avoir 18 ans, vous pouvez à présent donner votre sang ou votre plasma, n'hésitez pas à vous renseigner ou à vous présenter lors de la prochaine collecte proche de chez vous.



**lundi 5 février 2018,
Salle polyvalente de Pont-Scorff
entre 15h et 19h**

Pour plus d'informations : e-mail : bretagne@efs.sante.fr
site : <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

Maison du Don Lorient à l'Hôpital du Scorff :
02.97.06.92.93



Cérémonie du 11 novembre





A Pompéi

Fiorella Esposito et Alain Nicolazo

Comité des jumelages

➤ Pour la 8^{ème} fois, un groupe de 35 Clégueirois s'est rendu dans notre ville jumelle d'Arzano (Italie) du 22 au 28/10/2017.

Cette année, 19 personnes découvraient pour la première fois la ville d'Arzano (40 000 habitants) et sa région qui regorge de sites historiques et touristiques.

Monsieur le Maire de Clégue et un conseiller municipal nous accompagnaient. C'était très important pour nos deux communes et pour ce jumelage : cette présence donnait une dimension officielle à notre séjour et permettait aux deux maires, Alain Nicolazo et Fiorella Esposito de se rencontrer lors d'une cérémonie chaleureuse à la mairie d'Arzano. Tous deux ont souhaité voir se développer cet échange avec l'espoir d'y inclure

plus de jeunes, ce que les 2 comités de jumelages ne peuvent qu'approuver et soutenir.

De nombreuses visites ont permis de découvrir les beautés de Naples, Pompei, Pouzzouoli, Sorrento, Gaeta...

Le plus important, c'est de se plonger dans la vie d'une famille italienne, de partager ses repas, ses discussions, de vivre à l'unisson, ce qui est parfois un peu difficile mais tellement enrichissant.

Le séjour s'est clôturé par un repas en commun où danses napolitaines et chansons traditionnelles ont alterné avec des danses bretonnes dans la salle paroissiale prêtée gracieusement par Padre Domenico qui partagea joyeusement avec tous ce moment de fête.

En principe, nous accueillerons nos amis italiens au printemps 2018 (fin avril/début mai sans doute).



Une CLE pour Haïti

➤ « Scorff au Prince », véritable lien entre la maison des Princes à Pont-Scorff et Port au Prince, la capitale d'Haïti, est un tableau qui a été offert par l'artiste-peintre clégueirois Yves Zerly. Cette oeuvre sera en exposition à la Mairie, à la Médiathèque et dans les commerces.

Contact : 06.89.15.31.24 uneclepourhaiti@orange.fr
Découvrez notre site : www.uneclepourhaiti.com



Une clé pour Haïti au Trail de la Vallée du Scorff

L'Atelier

➤ L'association compte 27 adhérentes qui se retrouvent le mardi de 14h à 17h pour diverses activités : couture, tricot, patchwork, cartes brodées, quilling.

Le 1^{er} et le 3^{ème} vendredi du mois aux mêmes horaires, les adhérentes se retrouvent pour des activités liées au carton.

Rejoignez-nous !

Contact : Hélène JAFFRE : 02.97.32.55.36.





Boxe et Loisirs de Bretagne

► Un beau début de saison sportive avec 2 nouvelles ceintures noires féminines, 2 formations d'arbitre régional, 3 formations de moniteur kick boxing et une quinzaine de compétiteurs (poussin à senior). Sans oublier l'évolution de Fred Jacob au poste de formateur national Kick Boxing FFKMDA.

4 sections (enfants, loisirs, confirmés et training boxe) font le plaisir d'une

soixantaine d'adhérents qui viennent découvrir ou se perfectionner dans nos disciplines, encadrés par des moniteurs diplômés.

En mars 2018, nous renouvellerons notre Interclubs qui avait permis la saison dernière, de mettre en place 60 assauts en regroupant les boxeurs de Cléguer, Pont-Scorff et Plouay.

Contact : 06.32.76.32.16

Amicale Laïque Section danse

► L'année a recommencé avec un effectif stable d'une centaine d'élèves.

Les cours sont donnés par Daphnée (nom de scène), Sofia Barthélemy et désormais Grégory Deidda.

Au programme : danse Classique, Modern' jazz et Street Jazz, Hip Hop et Urban dance. Grégory Deidda est un nouveau prof de Hip Hop, arrivé cette rentrée pour donner des cours de break aux élèves débutants (dès 7 ans), le nombre d'inscriptions étant important. Il est aussi artiste et chorégraphe et a sa propre association sur Quéven : Wicked association.

Les concours vont recommencer cette année avec les grands élèves de Street Jazz, les plus jeunes de Hip Hop ainsi que le Bounce United Crew. 2018 sera intense car il y aura aussi le Gala du samedi 9 juin à préparer.



Grégory Deidda

Il est encore possible de prendre le train en marche et de nous rejoindre !

edith.danse.al@sfr.fr

07.68.41.29.13 / 02.97.32.41.90

FLASH INFO

Passeport/carte nationale d'identité (CNI)

Pour rappel, la durée de validité de la CNI est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. L'allongement de 5 ans concerne les CNI délivrées à partir du 01/01/2014 et les CNI délivrées entre le 02/01/2004 et le 31/12/2013.

Seules les mairies équipées d'une station biométrique sont autorisées à délivrer les cartes nationales d'identité et passeports (Lorient, Lanester, Hennebont, Plouay, Guidel, Ploemeur sont les plus proches).

Vous devez prendre rendez-vous, par téléphone* de préférence (ou possibilité de prise de rendez-vous en ligne sur le site internet de la Mairie de Plouay), auprès de l'une de ces mairies et réunir les documents nécessaires (attention à la validité des documents**).

Vous devez ensuite remplir, valider et imprimer une pré-demande en ligne, sur <http://ants.gouv.fr> rubrique « vos démarches » puis « passeport/carte nationale d'identité », que vous amènerez le jour du rendez-vous.

Mairies proches équipées : Hennebont (02 97 85 16 16), Lanester (02 97 76 81 81), Lorient (02 97 02 22 00), Plouay (02 97 33 31 51).

**Attention : tous les documents et justificatifs doivent être prêts et valides (dossier complet) pour le rendez-vous en Mairie.

Pour les Clégueirois qui ne feraient pas de demande en ligne, il est conseillé de faire contrôler les pièces du dossier papier en Mairie de Cléguer avant le RDV.

*Tel Mairies : Hennebont : 02 97 85 16 16, Lanester : 02 97 76 81 81, Lorient : 02 97 02 22 00, Plouay : 02 97 33 31 51.

RECENSEMENT MILITAIRE



Vous venez d'avoir 16 ans ? Pensez au recensement !

Qui ? Filles et garçons de nationalité française.

Quand ? A partir de la date du 16^{ème} anniversaire jusqu'à la fin du 3^{ème} mois suivant.

Où ? A la Mairie du domicile.

Pièces à apporter ? Carte nationale d'identité et livret de famille.

Pourquoi ? Enregistrement pour convocation à la journée défense. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Coordonnées

Mairie et CCAS :

19, rue Félix-le-Gleut - Tél. 02 97 80 18 88

Fax : 02 97 32 58 24

E-mail Mairie : mairie@cleguer.fr

E-mail C.C.A.S. : ccas@cleguer.fr

Horaires : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-12h/13h30-17h30 - Mardi : 8h30-12h. Permanence état civil le samedi de 9h à 12h sauf période estivale

Service d'Aide à Domicile :

19, rue Félix-le-Gleut

Tél. : 02 97 80 18 92 - Tél. : 07 84 30 90 55 (répondeur)

E-mail SAD : sad@cleguer.fr

Horaires : lundi, mardi et vendredi : 9h-12h

Jeudi : 9h-12h et 14h-17h30

Un litige du voisinage?

Un différend avec un professionnel ? Une commande non livrée ? Pensez au conciliateur de justice

Ces professionnels bénévoles et volontaires, formés par le Ministère de la Justice, interviennent gratuitement et rapidement dans de nombreux domaines, dont les conflits individuels entre les particuliers, avec les entreprises ou les professionnels (troubles du voisinage, impayés, litiges de la consommation, problèmes locatifs...).

En revanche, ils ne traitent pas les problèmes d'état de la personne (divorce, garde d'enfants...).

De même, il n'est pas compétent en matière de litiges avec les administrations (rôle du défenseur des droits). Il ne traite pas non plus les litiges relevant du droit du travail.

Un conciliateur de justice reçoit sur rendez-vous (pris au préalable au 02.97.80.18.88) en Mairie le premier mardi du mois, de 9h à 12h.

PACS

Depuis le 1^{er} novembre, les PACS sont conclus dans la commune où les deux partenaires déclarent fixer leur résidence principale commune.

N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer pour toute information et préparation de votre dossier.

Les rdv pour conclure la convention de PACS sont le mardi après-midi.

Du 01/12/2016 au 30/11/2017

➤ **NAISSANCES DU 01/12/2016 au 30/11/2017**

BA LE HÉRITTE	Ayane	01/12/2016
FLEGEAU	Nathan	01/01/2017
ZÈQUES	Loan	12/01/2017
RAM	Gabriel	21/01/2017
GRÈZE	Corto	25/02/2017
LE SQUER	Paul	31/03/2017
BIBBEAU	Capucine	06/04/2017
GUILLEMOT	Lenny	11/04/2017
LE ROY	Noah	05/06/2017
LE GAL	Sarah	10/06/2017
ROUSSELOT	Sacha	24/06/2017
LE PORT	Tyliano	28/07/2017
GRANDVALET	Clément	04/08/2017
VÉRY	Raphaël	17/08/2017
PADALEC	Nesson	20/08/2017
SEITE	Gabriel	11/09/2017
DORÉ	Diane	14/09/2017
LE MOUELLEC	Gaby	17/10/2017
BIGOT	Ambre	21/11/2017
BIGOT	Inès	21/11/2017
SIMON	Lilou	23/11/2017

➤ **MARIAGES DU 01/12/2016 au 30/11/2017**

DUCRO	Gwendal	LEFEUVRE	Carine	25/02/2017
YVINEC	Clément	MORNET	Fanny	08/04/2017
BOUR	Stéphen	BOLZAN	Anastasia	15/04/2017
KEROUANTON	Yves	LE PADELLEC	Floriane	22/04/2017
CADO	Gwendal	LE BIHAN	Caroline	27/05/2017
AMARA	Stéphane	RAOUL	Kristell	17/06/2017
DEBON	Jérôme	COLLOBERT	Aurélié	08/07/2017
TECHER	Geoffrey	DEZETTER	Cindy	15/07/2017
TROUILLET	Christophe	LE COGUIC	Laetitia	12/08/2017
DI GIOVANNI	Thomas	LE NÉZET	Morgane	16/09/2017
GUILLOUËT	Christophe	NOGRÉ	Sabine	30/09/2017

➤ **DECES DU 01/12/2016 au 30/11/2017**

BALAY	HELLÉGOUARCH	Germaine	04/12/2016
GUERZADER	CHARLES	Marie	10/12/2016
MAGUET		Marcel	04/01/2017
LE CORRE		Jacqueline	23/01/2017
LE FICHANT	BUFFARD	Eliane	25/01/2017
LE GAL		Pierre	15/02/2017
LE CABELLEC		Jean	26/02/2017
LE LU		Julien	28/02/2017
GAINCHE	LE BOULCH	Augustine	03/03/2017
LE SAUX		Paul	18/03/2017
QUIDU	VASLET	Marie	24/03/2017
TANGUY	LE DAYO	Denise	04/04/2017
QUERRÉ	LE GUYADER	Suzanne	20/04/2017
IZIQUEL	LE GOUIC	Marie	27/04/2017
TANGUY	LE BOLÉ	Marie Thérèse	29/04/2017
LE BONGOAT		Yannick	05/05/2017
PERRON	COUZIC	Marie	07/05/2017

PLATET	ORVOËN	Claudie	21/05/2017
LE MOUËL	SIMON	Emilienne	06/06/2017
LIDEC		Emile	06/07/2017
KERMORVANT		Gérard	13/07/2017
LE GOUGUEC	DULISCOUËT	Agnès	13/07/2017
DUCHESNE	LE GLEUT	Sophie	20/07/2017
HERTEAUX		Dominique	20/07/2017
PERRON		Roger	03/08/2017
TANGUY		Amédée	08/08/2017
ROUZO		Louis	15/09/2017
LE CARRE		Hervé	24/09/2017
MORVAN	HELLEGOUARCH	Marie	07/10/2017
LE GOULIAS		Yannick	08/10/2017
BREUILLE		Marcel	09/10/2017
LE MOUËL	LE GOFF	Yvette	31/10/2017
GRAGNIC	BARDOUILLE	Marie	17/11/2017
GALLO	EVANO	Maryse	25/11/2017

Calendrier des fêtes

2018

JANVIER

J4	Amicale des retraités	Assemblée générale	Longère
V5	Horticulture	Galette des rois	Longère
S6	Stiren Kliger	tournoi de jeunes	salle polyvalente
L8	Vœux de la municipalité		salle de judo
V12	Tennis de Table	compétition départementale	salles polyvalente et judo
S13	Tennis de Table	compétition départementale	salles polyvalente et judo
S13	Foulées clégueroises	Galette des rois	Longère
V19	Tennis de Table	Championnat	salle polyvalente
S20	Tennis de Table	Championnat	salle polyvalente
D21	Tennis de Table	Championnat	salle polyvalente

FÉVRIER

V2	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
S3	AEP Saint Gérard	Théâtre	Salle de judo
S3	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
D4	APE Georges Brassens	Après-midi crêpes	Longère
D4	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
S10	Stiren Kliger	Choucroute	Salles polyvalente + judo
V16	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
S17	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
D18	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
D18	15e ann. pose de la stèle	Mémoire	Saint Guénaël
D25	Sté chasse communale	repas fin saison chasse	Grange

MARS

V9	Horticulture	Repas	Longère
V9	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
S10	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
D11	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
S17	Boxe & Loisirs de Bretagne	Interclub Kick Boxing	salles polyvalente + judo
S17	C.C.F.D.	Collecte de journaux	presbytère + abris bus
L19	F.N.A.C.A.	Commémoration fin guerre Algérie	Stèle + monuments aux morts
V23	APEL Saint-Gérard	Spectacle des enfants	Salle polyvalente
V23	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
D25	Sté de chasse communale	repas	Salles polyvalente + judo

AVRIL

V6	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
S7	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
D8	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
V13	Football Club de Kerchopine		LotoSalle polyvalente
S14	Amis chapelle BPS	Repas crêpes	Salles polyvalente + judo
V20	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
S21	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
D22	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
L23 au S28	Comité de jumelage	Venue des Italiens	Grange, longère et salle de judo
S28	Escalade florale	Expo Florale	Salle de judo
D29	Escalade florale	Expo Florale	Salle de judo
V27	Cyclisme	52 ^{ème} éd. du Tour de Bretagne Cycliste	
S28	Cyclisme	52 ^{ème} éd. du Tour de Bretagne Cycliste	
D29	Stiren Cyclo Club	randonnées pédestre + VTT	Salle polyvalente

MAI

M8	Une clé pour Haïti	concours de pétanque	terrain L'Enfer
J10	Stiren Kliger Foot	Tournoi inter quartiers	Stade L. Le Portz
S12	Stiren Kliger Foot	Tournoi vétérans	Stade L. Le Portz
L21	Horticulture	Sortie + repas	longère
S26	Breiz Pan Celtic	Festival musique / danses irlandaises	salle de judo + longère
V25	Mairie	Marché des artisans	longère
V25	Tennis de Table	Compétition jeunes	Salle polyvalente
S26	Tennis de Table	Compétition jeunes	Salle polyvalente
S26	Courses cyclistes	Les Routes du Scorff	
D27	Courses cyclistes	Les Routes du Scorff	

JUIN

V1	Cléguer Chante	Concert avec les enfants	Grange + Eglise
S2	Cléguer Chante	Apéro concert	Longère + place de la grange
S2	Cléguer Chante	Concert	Chapelle Saint Guénaël
S2	AEP Saint-Gérard	Kermesse école + repas	Salle polyvalente + judo
D3	Cléguer Chante	Concert	Grange + longère + Eglise
D10	Comité fêtes du Bourg et St Etienne	Pardon de St Etienne	Saint Etienne
D17	Comité fêtes de Sénébret	Concours boules bretonnes	Sénébret
S23	APE Georges Brassens	Fête de l'école	Salles polyvalente + judo
S23	Foulées clégueroises	Barbecue	Longère
D24	Amis chapelle BPS	Parodon St Pierre	Chapelle BPS
D24	APEL Saint Gérard	Vide-greniers	Parking BPS
V29	Sté chasse communale	Fête des chasseurs	Salle polyvalente + Lann Mané
S30	Sté chasse communale	Fête des chasseurs	Salle polyvalente + Lann Mané

JUILLET

D1	Sté chasse communale	fête des chasseurs	salle polyvalente + Lann Mané
D8	Football Club de Kerchopine	Concours de boules	Stade La Fontaine
V13		Fête locale	
S21	Comité des fêtes de l'Enfer	Concours de boules	L'Enfer
D22	Comité des fêtes de l'Enfer	Concours de boules	L'Enfer

AOÛT

D12	Amis de Saint Nicolas	Pardon	Keryard
M15	Amis chapelle BPS	Pardon Ste Marie	Chapelle BPS
D19	Comité des fêtes de Kerchopine	Fêtes de Kerchopine	Kerchopine
L20	Comité des fêtes de Kerchopine	Fêtes de Kerchopine	Kerchopine

SEPTEMBRE

D2	Amis de St Guénaël	Pardon	Saint Guénaël
S8	Tennis de Table	Tournoi régional	salle polyvalente
D9	Tennis de Table	Tournoi régional	salle polyvalente
S22	A.P.E.L. St Gérard	réunion anciens élèves	Salle polyvalente
V28	Breiz Pan Celtic	Repas d'automne	longère ou salle judo
D30	Comité fêtes du Bourg et de St Etienne	Fête du rosaire	Espace Louis-Le-Couriaud
V28	Tennis de Table	Championnat	salle polyvalente
S29	Tennis de Table	Championnat	salle polyvalente
D30	Tennis de Table	Championnat	salle polyvalente

OCTOBRE

V5	Tennis de Table	Championnat	salle polyvalente
S6		Repas des anciens	
S6	Tennis de Table	Championnat	salle polyvalente
D7	Tennis de Table	Championnat	salle polyvalente
S13	C.C.F.D.	Collecte de journaux et annuaires	presbytère + abris bus
S13	APEL Saint-Gérard	Loto	salles polyvalente + judo
V19	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
S20	L'Atelier Travaux manuels	Exposition vente	Salle de judo
D21	L'Atelier Travaux manuels	Exposition vente	Salle de judo
S20	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
D21	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
V26	Horticulture	Repas	Longère
S27	Foulées clégueroises	Trails de la vallées du Scorff	Salle polyvalente
D28	Foulées clégueroises	Trails de la vallées du Scorff	Salle polyvalente

NOVEMBRE

V2	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
S3	F.N.A.C.A.	Assemblée générale	Grange
S3	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
D4	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
D11	APE Georges Brassens	Vide Grenier	Salles polyvalente et judo
D11		Commémoration armistice guerre 1914/1918	
V16	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
S17	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
D18	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
V23	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
S24	Elaboration du calendrier des fêtes 2019		Longère
S24	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
S24	Football Club de Kerchopine	soirée paëlla	salle de judo
D25	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente

DÉCEMBRE

V7	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
S8	Foulées clégueroises	assemblée générale	Longère
S8	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
D9	Tennis de Table	Championnat	Salle polyvalente
D9	Amis de Saint Nicolas	Téléthon	Keryard
J20	APE Georges Brassens	Fête de Noël	salle polyvalente
D23	Foulées clégueroises	foulées d'hiver	salle polyvalente